

Mai 2023



## SPÉCIAL

**Plan de Modernisation des élevages :  
Un appel à projet très prochainement**

### POINT SUR LES NOUVELLES OBLIGATIONS

#### Plan de modernisation des élevages : un appel à projet très prochainement

Les aides européennes en faveur de la modernisation des élevages sont bien reconduites en 2023.

Ces aides permettront de financer des bâtiments d'élevage ou de stockage, des améliorations au pâturage, ...

Le taux d'aide de base sera de 30% avec majoration de +15% en zone de montagne et +5% si l'ensemble de la ferme est certifiée en Agriculture Biologique.

Le plancher de dépense est fixé à 25 000 € et le plafond à 100 000 €. La transparence partielle s'applique :  
x 1.8 pour un GAEC à 2 associés et 2.5 pour un GAEC à 3 associés ou plus.

Nous attendons la liste exacte des matériels éligibles ainsi que les pièces justificatives à apporter qui seront publiées début juin.

Nous pouvons déjà vous donner les conditions d'accès.

#### Pour déposer un dossier, il faudra :

- Avoir un diagnostic Boviwell (bien-être animal)
- Avoir déposé le solde des précédents PCAE
- Faire un autodiagnostic ou une formation (modalités en attente) sur la biosécurité.

Des points seront ensuite donnés pour être prioritaire. Pour les élevages allaitants, il faudra être en système pâturant (que le troupeau souche pâture plus de 120 jours par an) et avoir des SIQO. Avoir des jeunes installés, diminuer son empreinte Carbone seront également des moyens d'obtenir des points supplémentaires.

Pour les bâtiments neufs ou les extensions, un coût à la place sera défini quelques soient les dépenses. Pour les autres postes, les devis seront demandés.

### Attention

**Toutes les dépenses démarrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pourront rentrer dans la demande de subvention.**

**Par contre, il ne faudra pas que le projet soit entièrement finalisé avant le dépôt du dossier de demande de subvention --> un BL ou une facture devra être établie après la date de dépôt de la demande.**

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à en parler à votre technicien d'OPALIM pour qu'il puisse vous accompagner dans le montage du dossier.

D'autres appels à projet spécifiques existent, n'hésitez pas à regarder sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.

